L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 19 SEPTEMBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE, H. DUFOUR,
E. DUVERGNE, S. MARRY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 19 SEPTEMBRE.

POUR LE CONGRÈS.
DEUXIEME DISTRICT.
T. G. HUNT.

Trésorier d'Etat :

Auditeur des Comptes Publics
JOHN E. KING—de St-Landry

Surintendant des Ecoles Publiques
A. M. LAMON—de Ouest-Bâton-Rouge

COMITE CENTRAL WHIG DE L'ETAT.

A une assemblée de ce comité, tenue [illegible] septembre, dans la chambre des [illegible] ville de la Nouvelle-Orléans, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolu que les whigs des campagnes sont invités à se réunir le plus tôt possible, dans leurs paroisses respectives, à l'effet de nommer des candidats pour les places de sénateurs et membres de la Chambre des Représentants, et pour nommer des candidats à toutes les places de paroisse qui doivent être remplies en novembre prochain.

Résolu que ce comité recommande l'adoption, dans tout l'Etat, de la base électorale, c'est-à-dire un vote pour chaque cent votes whigs, et un vote pour toute fraction au-dessus de cinquante votes whigs donnés par les différents districts et paroisses à la dernière élection présidentielle. Résolu de plus que la base électorale soit reconnue comme devant diriger la règle de conduite des conventions.

Résolu que les whigs du Premier District Congressionnel, composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans connue autrefois sous le nom de Municipalité Nos Un et Trois, et désignée aujourd'hui comme Deuxième et Troisième Districts de la dite ville, le faubourg Tremé et cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi, et les paroisses de St-Bernard et de Plaquemines, sont invités à nommer des délégués à la convention qui doit faire choix d'un candidat pour représenter le dit district au Congrès.

Résolu que les délégués à la Convention du Premier District Congressionnel se réunissent dans la [illegible] de la Nouvelle-Orléans, MARDI, 20 septembre, à sept heures du soir, dans la salle des délibérations du comité central whig de l'Etat, à l'encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

CHS M. WATERMAN, Président.
HENRY E. JOHNSON, } Secrétaires.
F. C. LAVILLE, }

Association centrale whig du Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans.

☞ Les membres de cette association s'assembleront lundi 19 courant, à huit heures P. M. dans le lieu ordinaire de réunion, dans l'hôtel des Etats-Unis, à l'encoignure des rues Champs Elysées et Victoire.

Les whigs du 3me district en général sont invités à être présents. T. W. COLLENS, président.
T. C. LAVILLE, } Secrétaires.
E. STAES, }

Comité central whig de l'Etat.

☞ Une assemblée spéciale du comité central whig de l'Etat aura lieu le mardi 20 septembre, à midi, à la salle du comité encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse. Les membres sont priés d'être ponctuels.

Par ordre, CHS M. WATERMAN, président.
HENRY C. JOHNSON, } Secrétaires.
F. C. LAVILLE, }

M. Charles Gayarré.

M. Charles Gayarré, secrétaire d'Etat sous les gouverneurs Johnson et Walker, vient de se porter candidat indépendant pour représenter le 1er district au Congrès. M. Gayarré explique en même temps, dans une longue lettre adressée au *Courrier* et au *True Delta*, les raisons qui l'ont décidé à se présenter devant le peuple comme candidat sans se soumettre à la sanction d'une Convention.

Nul, dit-il, ne peut être désigné par une Convention dans le 1er district, s'il n'est soutenu par quinze ou vingt individus qui composent l'oligarchie des meneurs. Or, pour s'assurer le concours de ces derniers il faut descendre à des moyens que M. Gayarré trouve incompatibles avec la dignité d'un représentant du peuple. Si malgré l'attitude qu'il prend aujourd'hui le choix de la Convention tombe sur lui, les électeurs verront dans sa conduite précédente une preuve et une garantie d'indépendance.

Mais nommé ou non, il est et il restera candidat. On sait d'ailleurs que les démocrates de ce district sont divisés, de manière que le candidat qui serait soutenu dans la Convention par des hommes d'une certaine nuance serait sûr d'avoir contre lui toutes les autres nuances. M. Gayarré déclare que, étranger et indifférent à des querelles ou les principes n'entrent pour rien, il s'abstiendra de toute espèce de démarche auprès des membres de la Convention démocratique.

On [illegible] bien que le candidat qui hésite à prostituer sa dignité d'homme et de citoyen doit s'attendre à une inévitable défaite, mais il a meilleure opinion de ses concitoyens et en particulier des électeurs. On l'a aussi constamment tenu à l'écart, tout en lui accordant plus de mérite qu'il n'en possède, en lui disant qu'il n'est pas populaire. Eh bien! continue M. Gayarré, c'est ce dont je veux enfin me convaincre. Je ne me soumets pas de [illegible] Convention, parce que celle-ci trouvera [illegible] être encore que je ne sois pas un candidat *avouable*, que je n'ai pas la popularité requise. Je m'adresserai donc directement au peuple vis à vis duquel je tiens à réserver pleinement mon droit d'appel. M. Gayarré s'étend assez longuement sur cette question de popularité. Il a pris ses amis de lui expliquer en quoi consistait la sienne, et ceux-ci, descendant jusqu'aux moindres détails ont montré une franchise dont le candidat indépendant déclare leur savoir gré. Cependant il est loin d'être convaincu et il veut aborder la lutte pour savoir d'une manière positive à quoi s'en tenir.

M. Gayarré déclare, en terminant, que [illegible] [illegible] s'appliquent à personne en [illegible] lier et qu'il n'a voulu faire aucune allusion.

Voilà donc un candidat démocrate indépendant. Il y a déjà dans l'arène un candidat whig indépendant, et nous voyons dans le *Courrier* que M. ALBERT FABRE, annoncé comme candidat, se soumet, lui, à la Convention démocratique. Cette docilité, contrastant avec l'insubordination de M. Gayarré, lui vaudra sans doute une désignation officielle dans toutes les règles.

Nous allons donc assister à une triple lutte. Il y aura en présence deux démocrates et un whig—indépendant ou non. Si le whig l'emportait, que diraient nos excellents amis les locofocos? Attendons le mois de novembre.

BULLETIN EUROPEEN.

La malle nous a transmis samedi nos journaux européens apportés par le dernier steamer anglais [illegible] jusqu'au 25 pour Paris et jusqu'au [illegible] pour Liverpool.

Les feuilles [illegible] annoncent que la Porte a accepté le [illegible] projet de médiation de Vienne. [illegible] que cette nouvelle ait encore besoin de confirmation, il n'est pas douteux que la Porte [illegible] vu l'attitude des puissances médiatrices, ne [illegible] d'accepter leur projet.

La *Gazette de Breslau* [illegible] manifeste du sultan a été [illegible] le journal dit que Rechid Pacha et [illegible] de son école ont mille peines à contenir le vieux parti turc, mais qu'on espère amener la Porte à se ranger sous la volonté pacifique de ses alliés.

Une personne arrivée récemment de Constantinople à Paris, après avoir visité le quartier et les avant-postes de l'armée d'Omer-Pacha, annonce que cette armée est dans un état fort convenable, et que le général en chef déploie une incroyable activité. Ce qu'il y a toutefois de plus remarquable, c'est l'attitude prise par les redifs, soldats de la réserve, ou pour mieux dire vétérans, car chacun de ces hommes a passé déjà cinq ans sous le drapeau.

Les arrivent pleins de résolution; mais à peine arrivés, ils envoient à Omer Pacha des députations qui s'expriment toutes à peu près en ces termes :

«On nous a appelés en 1849 pour l'affaire des réfugiés. nous avons quitté nos travaux et sommes venus avec la résolution de vaincre ou de mourir. La guerre n'a pas eu lieu. On nous rappelle aujourd'hui, et nous arrivons avec la même résolution, mais nous devons vous prévenir que si l'on ne nous mène pas contre les Russes, nous irons de nous mêmes.»

La position d'Omer Pacha, ajoute la personne qui fournit ces renseignements aux journaux français, est des plus difficiles. Il craint, d'un côté, d'éteindre l'enthousiasme de son armée, et, de l'autre, il craint que cet enthousiasme dégénérant en désobéissance, ne vienne traverser toutes les combinaisons de la diplomatie.

A Constantinople, la situation de Réchid Pacha n'est pas moins embarrassée. Il y a constamment devant son palais des rassemblements de 100 à 200 personnes criant à la trahison et demandant la guerre, comme seul moyen de salut pour la Turquie.

Lord Redcliffe croit devoir ne faire aucune instance auprès du divan, voulant laisser au gouvernement turc toute la responsabilité des résolutions à prendre pour se conformer aux intentions connues à l'avance de ses alliés. De là, dit-on, des scènes tumultueuses dans les conseils tenus à la Porte, où l'on est souvent sur le point d'en venir aux mains.

En faisant ici la part de l'exagération, comme il convient de la faire en toute chose, il demeure évident, ce nous semble, qu'après avoir apaisé le différend entre la Turquie et la Russie, il y aura à s'occuper du différend non moins grave qui sera né entre le sultan et ses sujets musulmans.

Le *Morning Post* ne doute pas de l'acceptation de la Porte, et continue d'espérer qu'au commencement de septembre, les troupes russes auront repassé le Pruth. Ce journal, cependant, dit que si le divan refusait, les difficultés qui naîtraient seraient plus grandes que celles qui ont existé jusqu'à présent. Voici comment s'exprime le *Post* :

«La question d'Orient, terminée désormais en ce qui concerne la Russie, approche de sa solution. Aujourd'hui ou demain, nous attendons la nouvelle de l'acceptation par la Porte de la note des quatre puissances, et cette nouvelle ne peut tarder à arriver.

«Si la sultan accepte, comme il y a toute raison de le croire, les difficultés disparaîtront. L'Autriche, qui a dernièrement manifesté l'intention d'envahir la Servie dans le cas où les difficultés se seraient prolongées, abandonnera cette intention, lorsque l'état des choses qui l'a suscitée aura disparu.

«L'empereur de Russie évacuera les principautés le plus tôt qu'il pourra, dès que la décision du sultan sera connue à Saint-Pétersbourg. Cependant, si la Porte refusait d'accepter la note, au lieu de considérer la question d'Orient comme résolue, on pourrait dire qu'elle commence. Et alors les difficultés ne seraient que des bagatelles en comparaison de celles qui apparaîtraient maintenant.

«Mais ce n'est pas probable. La note, nous en sommes persuadés, sera acceptée, car elle ne contient que ce que la Turquie a offert pendant les négociations, et elle n'accorde pas à l'empereur de Russie ce qu'il a demandé. La seule chose sur laquelle il ait insisté, le but même de son ultimatum, était un engagement de la Porte envers la Russie par lequel le gouvernement turc se serait engagé [illegible] observer certaines conditions dans ses rapports avec ses sujets, obligation qui impliquait [illegible] minution du pouvoir souverain de la Porte et le sacrifice de l'indépendance nationale de la Turquie. La Turquie, appuyée par les conseils et les armes de ses alliés, a repoussé avec fermeté ces demandes auxquelles la Russie a renoncé. Vers le commencement de septembre, les armées du czar auront repassé le Pruth, et la Turquie, après avoir résisté à l'influence russe, sera plus libre que jamais de suivre cette politique de progrès et d'amélioration dans laquelle elle s'est engagée pendant ces dernières années, avec tant de succès.»

On écrit de Constantinople, le 8 août, au *Wanderer* de Vienne :

«Nous apprenons que M. de Bruck, internonce d'Autriche, a récemment déclaré aux ministres ottomans, en présence des ambassadeurs de France, d'Angleterre, et de Prusse, que l'Autriche n'avait pas le moindre dessein de porter atteinte à l'intégrité et à la souveraineté de la Turquie. Il aurait [illegible] que dans le cas où la Porte ottomane [illegible] par opportune une occupation [illegible] la Servie, les troupes autrichiennes ne franchiraient point la frontière. D'après cela, les communications faites par le consul général autrichien, général Mayerhoffer, à Serajew, n'auraient pas eu d'autre signification que celle-ci, à savoir de prendre des mesures de précaution contre le gouvernement serbe et contre les agitateurs parmi le peuple serbe. Je vous communique cette nouvelle parce qu'elle est généralement répandue ici et que tout le monde y croit; cependant, je ne puis vous en garantir l'authenticité.

«La commission envoyée dans la Servie est chargée d'examiner si les assertions du consul général d'Autriche et du général Mayerhoffer sur la disposition des esprits en Servie sont fondées. Quoi qu'il en soit, le terrain n'est pas du tout sûr en Servie. La lutte des Karageorgewitsch avec la famille Obrenowitsch continue en silence. Chekib Effendi est nommé commissaire en Servie.»

On écrit de Constantinople, le 8 août, à la *Presse* de Vienne :

«Le Manifeste du Sultan a été lu dans toutes les mosquées de la capitale et des provinces.

«Dans le cours de la semaine il y a eu douze incendies à Stamboul. (On appelle ainsi la partie de Constantinople qui est exclusivement habitée par les Turcs.) Quatre de ces incendies ont mis en cendres un grand nombre de maisons.

«La poste russe par mer continue son service; celle de terre a été interrompue parce qu'il aurait fallu traverser le camp des Turcs. On sait que chacune des grandes puissances a sa poste particulière et ses expéditions.

«Ismail Pacha, le nouveau gouverneur de Smyrne, est parti, et avant son départ il a fait une visite à l'internonce d'Autriche. Ismail-Pacha a rempli les fonctions de ministre du commerce.

«La frégate à vapeur britannique qui est dans le Bosphore se nomme *Rétribution*, elle est placée au milieu des vaisseaux de guerre turcs. Il y a quelques jours la corvette anglaise le *Tribune* avait rejoint la frégate *Rétribution*, mais elle est repartie à partir.

«L'occupation de Tchetal, île du Danube, par les troupes russes a décidé le pacha à faire une démonstration. Cette île appartient à la province turque Dobrodja.

«Le *Journal de Constantinople* assure qu'Omer-Pacha connaît parfaitement les opérations de l'armée russe.»

Le commerce anglais n'a nullement souffert en juin et en juillet dernier des appréhensions que pouvait faire naître la situation politique de l'Europe : il continue d'être en progrès marqué, exceptionnel. La valeur des exportations des produits de manufactures britanniques avait excédé en juin celle de pareil mois de l'an dernier de plus de cinq millions de piastres, et les six mois réunis donnaient un excédent total d'environ 42 millions de piastres. Pour tout le semestre, l'exportation s'élevait à $209,332,860. Inutile de dire que les métaux et les tissus avaient le plus largement participé à cet accroissement des ventes du commerce britannique, dont les importations par suite se sont également accrues dans une très forte proportion. Sur les cotons, sur la laine, l'accroissement est énorme; l'industrie lainière en particulier paraît fort active; sa consommation de laines étrangères ou coloniales a été, dans le semestre, de 18 millions 206,000 kilogr., contre 12 millions 143,000 kilogr. Pour les grains et farines, la mise en consommation, qui durant le semestre s'est élevée à 13 millions 420,000 hectolitres, présente déjà sur l'année dernière un excédant de 4 millions 313 mille hectolitres. Il en a été de même pour tous les articles qui constituent l'alimentation et contribuent au bien-être de l'homme : les pommes de terre, le sucre, le café, le vin, etc.; sur les vins de *France*, l'accroissement a été de 11,126 hectolitres à 15,770.

Le mouvement maritime s'est naturellement ressenti de cette marche ascendante; il a compté, pour le semestre, un surplus de 3,290 bâtiments, qui revient tout entier, il est vrai, au pavillon étranger; mais le pavillon anglais ayant participé pour une assez forte part à l'accroissement du tonnage, qui a été de 593,000 tonneaux, on peut en conclure que les bâtiments anglais offrent actuellement plus de capacité, ce [illegible] les cas, est porté de plus fort chargement, et comme le fret est partout très élevé [illegible] dans ce grand mouvement d'échanges qui [illegible] effectue de toutes parts, aucun navire ne reste en ce moment inoccupé, on peut en conclure encore que l'Angleterre n'aurait pas vu d'accroître à ce point ses affaires commerciales sans ce grand concours des marines étrangères qu'elle a appelées dans ses ports, en un mot sans le rappel de l'Acte de navigation.

CORRESPONDANCES.

Nous publions aujourd'hui une correspondance littéraire sur laquelle nous appelons l'attention de nos lecteurs. Notre correspondance parisienne se composera désormais de lettres politiques et de lettres où seront exclusivement traités des sujets littéraires ou artistiques. Ces dernières sont signées d'un nom bien connu dans la presse française : AD. GUÉROULT. Quant aux premières, le danger qui accompagne une trop grande franchise force l'auteur de les signer d'une simple initiale. Cette double correspondance a une valeur réelle et qui n'échappera pas aux lecteurs de l'*Abeille*.

M. Soulé en Europe.

L'arrivée de M. Soulé à Paris a été pour la presse anglaise et française le signal d'une discussion plus ou moins approfondie des affaires américaines. Le *Times* de Londres s'élève avec énergie contre ce qu'il appelle la politique [illegible] des Etats Unis et engage l'Espagne [illegible] méconnaître M. Soulé comme ambassadeur [illegible] des tendances *flibustières* de ce [illegible].

Le *Journal des Débats* n'est guère plus [illegible] fait de la [illegible] dance des Etats-Unis [illegible] de l'Europe, devient, dit-il, de jour en jour plus manifeste, et malheureusement elle ne semble pas adopter toujours pour règle le respect dû aux traités du droit des gens. Un des symptômes les plus regrettables de ce mouvement, c'est l'ovation qui a été faite à New-York à M. Soulé, lors de son départ pour l'Espagne où il va remplir les fonctions de ministre plénipotentiaire des Etats-Unis. La veille du jour où il devait s'embarquer, la fleur des démocrates à New-York, cinq mille personnes, dit-on, parmi lesquelles on remarquait la junte révolutionnaire de Cuba, les membres de l'ordre de l'Etoile solitaire, &c., &c., ont fait une démonstration en son honneur; et un discours très extraordinaire dans sa position, qui lui a été adressé par M. Tolon, le secrétaire du comité permanent des Cubains résidant à New-York, il a répondu par des paroles qui sembleront sans doute très peu conciliables avec les sentiments qu'on suppose d'ordinaire à un diplomate chargé d'une mission délicate auprès d'un gouvernement ami.»

M. Gaillardet, dans sa correspondance, parle des destinées du Nouveau Monde, et à ce sujet passe à M. Soulé qu'il venait de rencontrer à Paris. «Ce que M. Soulé, observe-t-il, a dit de ces destinées, dans la manifestation dont il a été l'objet avant de quitter New-York, a produit en Europe une profonde impression. Le *Journal des Débats* a trouvé ce discours peu diplomatique. La *Patrie* croit qu'il vaudra à M. Soulé un accueil des plus froids à la cour de Madrid, si cette cour ne refuse pas tout à fait de le recevoir.

Et M. Gaillardet continue en ces termes :

Je ne pense pas que les choses en viennent jusque là. Mais dans l'intérêt de la liberté, que la jeune Amérique a la noble pensée de vouloir servir, il est à désirer que la politique américaine ne se départisse, en aucun cas, de la sagesse et de la modération qui ne nuisent jamais à rien et sont utiles à la meilleure des causes. En politique, il faut savoir agir beaucoup et parler peu. En effrayant l'Europe, on rapprochera tous les gouvernements dans une même ligue défensive, quelles que soient leurs tendances opposées. On alourdira ainsi le poids de l'oppression qu'on voudrait alléger. Si forte que soit la république de Washington, elle serait impuissante contre toutes les monarchies coalisées, et sa défaite entraînerait celle du principe dont elle est le drapeau. Quelle faute donc de ce drapeau un exemple et une égide, mais non une menace et une provocation. Qu'il abrite partout les réfugiés, mais [illegible] putsse, nulle part, à la révolte.

BAYOU SARA.—Plusieurs cas de fièvre jaune se sont déclarés dernièrement à Bayou Sara : deux ou trois de ces cas se sont terminés fatalement.

SHREVEPORT.—Deux ou trois cas de fièvre jaune se sont déclarés à Shreveport.

Le *Chronicle* de Natchitoches nous apprend qu'une sorte de fièvre maligne [illegible] règne en ce moment à Cloutierville. Un grand nombre d'habitants ont déjà succombé à la maladie.

ARRIVEE DU PHILADELPHIA.

Le steamer *Philadelphia*, commandant Jeffers de Ravesy, est arrivé hier dans notre port venant d'Aspinwall et ayant à bord les malles et les passagers de la Californie.

Un accident est arrivé au *Philadelphia* à son dernier voyage de la Nouvelle-Orléans à Aspinwall. Sa roue s'étant brisée il a fallu plusieurs jours pour réparer l'avarie. Il est arrivé à Aspinwall le 3 septembre.

Thomas Dillon, second maître d'hôtel du steamer, a succombé à une hémorragie le 6 du mois dernier, un des domestiques de salon nommé Henry Haydon est mort également le 24 août.

La *Philadelphia* est parti d'Aspinwall dans la nuit du vendredi 9 du courant et a fait le voyage avec une seule roue.

L'état sanitaire de l'isthme est très satisfaisant. Il n'y a que peu de maladies à Aspinwall. Les travaux du chemin de fer [illegible] redevenaient praticables. Le pont jeté sur la rivière Chagres à Barbacoas est presque terminé.

MORT DE Mr. H. R. W. HILL.

Les journaux d'hier et de samedi soir ont déjà annoncé la mort de M. Hill. Ce regrettable événement a eu lieu samedi matin. M. Hill, retiré depuis le commencement de l'été par son habitation située à seize milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, y a été atteint de la fièvre jaune, et malgré tous les secours qui lui ont été prodigués, a expiré après quelques jours de maladie.

La Nouvelle-Orléans perd en M. Hill un de ses plus honorables citoyens et un de ses négociants les plus intègres. Plein de probité, toujours prêt à faire honneur à ses engagements commerciaux, son inflexible droiture n'était égalée que par son inépuisable charité et sa bienfaisance que l'ingratitude n'a jamais pu rebuter. A peine eut-il appris que la fièvre jaune venait d'éclater à la Nouvelle Orléans qu'il voulut revenir ici pour concourir personnellement au soulagement des malheureux, et c'est à grand' peine que ses amis purent le retenir sur son habitation. Pour se dédommager de la contrainte que lui imposait la prudence de ses derniers, il versa d'abondantes aumônes dans la caisse de l'Association Howard et déploya au profit des malades indigens de notre ville sa largesse accoutumée. Hélas! nous ne pensions pas alors que la fièvre, après avoir épuisé parmi nous ses rigueurs, irait au loin dans les campagnes frapper d'autres victimes, et que M. Hill, l'ami des pauvres et des affligés, serait au nombre de celles-ci. La mort est venue le surprendre au milieu de son œuvre de charité et il s'est doucement éteint en entendant bruire à ses oreilles un bruit lointain de bénédictions. Son âme s'est envolée vers un monde meilleur et elle y a sans doute déjà trouvé la récompense du bien accompli ici-bas.

Les funérailles de M. Hill ont eu lieu hier. Un nombre immense de citoyens suivaient le convoi funèbre. De pieuses larmes ont coulé depuis trois jours : elles ne tariront pas de si tôt!

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—La Direction de cette Compagnie vient de déclarer aux actionnaires un dividende de quinze pour cent sur les profits du dernier semestre.

L'EPIDEMIE.

Du 11 au 17 de ce mois le nombre total des décès à la Nouvelle-Orléans a été de 365, dont 243 causés par la fièvre jaune. Ce chiffre comparé avec celui de la semaine précédente indique une diminution de 211 pour le total des décès, et de 217 pour ceux causés par la fièvre jaune.

Voici le tableau mortuaire de la semaine :

Sept.	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
11	48	20	68
12	40	15	55
13	28	18	46
14	35	10	45
15	33	19	52
16	32	19	51
17	26	21	47
	243	122	365

Malgré la diminution graduelle de l'épidémie, il est évident qu'elle n'est pas prête à s'éteindre. Ainsi que nous le prévoyions dès le mois d'août, elle paraît devoir languir parmi nous jusqu'aux premières gelées. Les journaux continuent à constater 15 ou 20 décès par jour, ce qui représente cent, cent cinquante, et peut-être même deux cents cas nouveaux de fièvre jaune par jour jusqu'au moment où l'hiver aura définitivement donné congé à l'été. Que les étrangers ne s'empressent donc point de revenir à la Nlle-Orléans. Il suffirait de leur présence ici pour ranimer l'épidémie et causer une déplorable recrudescence de la mortalité.

Toutes les infirmeries établies par le Bureau de Santé ont été fermées dans le courant de la semaine dernière, l'hôpital étant à cette heure plus que suffisant pour recevoir les malades.

TRAGÉDIE.—Une querelle s'étant élevée le 3 de ce mois à une petite distance de Shreveport entre M. Sidney-Karey et M. Thomas Gives, le premier tira un coup de pistolet sur son adversaire qui fut mortellement atteint; mais en tombant Gives pressa plusieurs fois la détente d'un revolver dont il était armé, et Karley, atteint de plusieurs balles, expirait au bout de deux heures et demie.

NATCHEZ ET VICKSBURG.—La fièvre jaune diminue à Natchez. Les nouveaux cas deviennent de moins en moins fréquents et la mortalité n'est plus aussi considérable. Du 7 au 13 courant, le chiffre des décès n'est néanmoins élevé à 54.

A Vicksburg, au contraire, la maladie se maintient au même degré d'intensité. Les victimes deviennent même de plus en plus nombreuses. Les journaux de la ville que nous venons de nommer, annoncent que le fléau a fait son apparition à Port Gibson, à Grand Gulf, à Yazoo City et dans nombre d'autres localités.

Havane.

Par l'arrivée du brick *Mary Elizabeth*, capitaine Hansen, nous avons reçu des journaux de la Havane jusqu'au 7 courant. Nous n'y trouvons que peu de nouvelles locales. Les comptes rendus de combats de taureaux envahissent les colonnes de nos confrères.

M. Kennish, agent d'une compagnie américo-grenadienne, est en ce moment à la Havane. Il vient d'explorer une grande partie de la Nouvelle Grenade et particulièrement la province de Chaco, et il y a trouvé des gisements aurifères d'une incalculable richesse. M. Kennish doit se rendre incessamment à New-York avec des échantillons de minerai d'or qu'il a recueillis dans la Nouvelle Grenade.

Le *Diario* du 3 renferme un long article à propos de l'anniversaire de l'exécution de cinquante Américains à la Havane en 1851 et il applaudit au châtiment qui a été alors infligé à ce qu'il appelle des *flibustiers* et des pirates.

Les journaux de New-York nous apprennent que M. Wm Norris, de Philadelphie, un de nos plus célèbres mécaniciens, fait construire en ce moment un steamer avec lequel il déclare pouvoir traverser l'Atlantique en six jours. Ce navire, qui sera terminé au mois de février, sera [illegible] sur le pont, 37 pieds de [illegible] Les [illegible] une force de 1000 [illegible] construit sur un nouveau [illegible] garantisse de solidité et de vitesse que ne possèdent pas maintenant à un égal degré les steamers. Les chaudières seront environnées d'une enceinte de tole fort épaisse. Un long corridor hermétiquement fermé et rempli d'air régnera de chaque côté du bâtiment. Les coups de mer ne seront plus à craindre. Un mouvement très doux préviendra en grande partie le mal de mer et permettra au pont d'être presque constamment sec. Le steamer est construit de telle façon qu'il marchera à toute vapeur en milieu de la plus mauvaise mer, tandis qu'à notre heure il est nécessaire, pour éviter le danger, de diminuer la quantité de vapeur par une violente bourrasque. Ce qui distinguera le nouveau steamer des autres, c'est qu'il sera d'un léger tirant d'eau, qu'il aura une proue extrêmement effilée et qu'il ne portera que des demi-mâts. Sa construction est le fruit d'une très longue expérience et d'une foule de combinaisons mathématiques fort ingénieuses. Ses lignes s'effacent et elles sont si habilement calculées que la résistance ordinaire de l'eau sera diminuée d'une manière étonnante. La machine aura également une puissance formidable : elle briserait la coque du plus solide steamer de la ligne Cunard ou Collins. Celle du nouveau navire sera consolidée par un système dont les journaux du Nord ne donnent pas l'explication, attendu, disent-ils, que M. Norris doit demander un brevet pour cette modification. Le steamer de ce dernier portera le nom de l'inventeur, il s'appellera le *William Norris* et ne prendra que des passagers.

PAROISSES ST-JEAN BAPTISTE ET IBERVILLE.—L'abbé Legendre, vicaire de la paroisse St-Jean Baptiste, écrit au *Propagateur Catholique* :

«Il n'est pas encore deux heures de l'après-midi, et j'ai déjà aujourd'hui sept enterrements. Le nombre moyen des sépultures est de cinq par jour. Je crois vraiment que sur dix personnes atteintes de la maladie, il y en a bien neuf qui succombent.—Après avoir enseveli les morts, [illegible] avec les symptômes [illegible] le sont par les [illegible] y a pas à douter que l'épidémie qui règne parmi nous est bien véritablement la fièvre jaune. Elle attaque principalement les jeunes Créoles, les jeunes gens et jeunes personnes.»

L'abbé Chambost, curé de Plaquemine, paroisse d'Iberville, écrit au même journal en date du 12 :

«J'ai retardé la rentrée des élèves par précaution, et à cause de l'appréhension que la fièvre jaune inspire à nos habitants. Cependant jusqu'à présent notre petite ville est saine; les cas [illegible] Il est vrai que [illegible] les étrangers, de nombreux cas [illegible] de fièvre jaune, mais [illegible] Nouvelle-Orléans. [illegible] n'a aucun point de malade.»

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 25 août 1853.

Messieurs,

Vous désirez que je vous rende compte des publications importantes, et des événements qui, à quelque titre que ce soit, paraîtront de nature à intéresser le mouvement de l'intelligence publique. J'accepte cette tâche avec plaisir. [illegible]

[illegible]

J'ouvre donc aujourd'hui, une série de publications, et que l'intelligence retrouve sur elle-même, ne paraît rien à des quelques années de composition.

Mais je ne veux pas vous entretenir seulement d'œuvres futures et vous nourrir exclusivement d'espérance. Quand on ne peut plus écrire, on n'en lit que d'avantage. Or, nous voici vingt de nos faire tomber dans la main un livre singulièrement intéressant, et par le sujet qu'il traite, et l'écrivain décrit et le talent véritable que l'auteur a apporté dans son œuvre. Je veux parler du livre que M. Anatole de La Forge vient de publier sous ce titre : *Histoire de Venise sous Manin*. Ce livre est réellement à placer d'un titre.

[illegible]

Ce n'est pas seulement, en effet, un des épisodes les plus intéressants de cette héroïque insurrection par laquelle, en 1848, l'Italie revendiqua sa nationalité éteinte par la main pesante de l'Autriche; ce n'est pas seulement le vivant portrait de la plus admirable figure historique qui soit sortie de ce mouvement; c'est encore un livre plein d'enseignements utiles, et qui puise dans l'expérience du passé, de précieuses et salutaires leçons pour l'avenir.

[illegible]

Une autre raison semblera à Marine avec le tribun d'Irlande, c'est la puissance et la fascination qu'il a exercée sur ses compatriotes, puissance due tout entière, non à une habileté de tribune ou scène, mais au prestige d'un caractère héroïquement simple et vrai, à cette force que l'homme puise dans le sacrifice fait d'avance de tous ses intérêts et de sa vie même à la cause sacrée de la patrie.

[illegible]

[illegible] Or l'Italie, en 1848, a subi une de ces défaites imposantes, comme l'Autriche a remporté un de ces triomphes qui souillent et flétrissent. Confiance donc dans l'avenir de la liberté; dans celui de l'Italie! C'est le sentiment qui a dicté le livre de M. De la Forge, c'est le nôtre; c'est le mot de l'avenir.

AD. GUÉROULT.

CHRONIQUE LOCALE.

Inhumations dans les différents cimetières de la ville pendant les vingt-quatre heures expirées samedi, 17 du courant, à 6 heures du matin.

	fièvre jaune.	autres malad.	Total
Cimet. Protestant, rue Girod,	1	1	2
Cypress Grove No 1,	1	1	2
Cypress Grove No 2	8	5	13
Cimet. Hôpital de Charité,	6	0	6
Cim. de St-Patrick,	6	3	9
Cathol. No 1,	1	2	3
Cimet. Cath, No 2, 3e dist.	0	2	2
St-Vincent de Paule, 3e dist.	3	4	7
Cimet. Lafayette 4me dist.	0	3	3
Total,	26	21	47

Hôpital de Charité.—Officiel.
[illegible]
H. VANDERGRIFF, Commis.

Rapport des Inhumations dans les différents cimetières pendant les vingt-quatre heures se terminant dimanche 18 du courant, à 6 heures du matin :

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
Cimetière Protestant rue Girod	1	0	1
Cypress Grove No 1	1	1	2
Cypress Grove No 2	8	5	12
Cim. de l'Hôpital de Charité	10	2	12
Cim. Cathol. No 2, [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	7
Total,	30	15	45

Le gardien du cimetière de St Patrick n'a pas transmis de rapport hier au bureau de Santé.

Tableau exact du nombre de personnes inhumées dans les différents cimetières de la ville, du 1er au 18 septembre.

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
1 septembre,	103	16	119
2 "	116	22	138
3 "	96	20	116
4 "	95	15	110
5 "	72	23	95
6 "	70	25	95
7 "	53	17	70
8 "	52	7	59
9 "	67	17	84
10 "	61	19	80
11 "	48	20	68
12 "	40	15	55
13 "	28	19	47
14 "	35	10	45
15 "	33	19	52
16 "	32	19	51
17 "	26	21	47
18 "	30	15	45
	1056	339	1394

Il est mort depuis le commencement de l'épidémie, jusqu'à dimanche, 18 du courant, 10,000 personnes dont 7,000 de fièvre jaune et 3,000 d'autres maladies.

[illegible]

Assassinat au ministre Turney, ... [illegible] ... Après avoir écrit à M. Ancelot de la veille, [illegible] l'Abbé Marie. [illegible]

[illegible]

Les œuvres de Pellico et la Vérité de Venise [illegible]

ENQUETES.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de John Mack, trouvé mort à l'hôpital de charité. Le jury a déclaré que Mack est mort en tombant, par accident, de sa charrette. Il est né en Irlande et avait 30 ans.

Une autre enquête a été tenue sur le corps de W. Daly, trouvé mort dans le café Alabama, au coin des rues Fulton et Lafayette. Verdict : mort d'apoplexie. Daly était natif d'Irlande et avait 25 ans.

ECRITURE ET TENUE DES LIVRES.

Les personnes qui désirent être guidées pour la reprise des affaires, sont priées de se référer à l'avis de Dolbear, que nous publions dans une autre colonne.

De nouvelles classes d'ouvrent maintenant.

VALEUR DES MONNAIES ETRANGERES AUX ETATS-UNIS.—Le département du trésor vient de publier un tableau dans lequel est établie la valeur légale des diverses monnaies étrangères qui ont cours aux Etats Unis. Nous reproduisons ce tableau à cause de l'importance qu'il offre au commerce :

Franc de France et de Belgique,	$0 18 6 10
Florin de Hollande,	40
Florin de Etats méridionaux de l'Allemagne,	40
Guilder de Hollande,	40
Livre tournois de France,	18 1/2
Livre du royaume lombard vénitien,	16
Livre de Toscane,	16
Livre de Sardaigne,	18 6-10
Milreis de Portugal,	1 12
Milreis des Açores,	83 1/2
Marc de banque de Hambourg,	35
Livre sterling de la Grande-Bretagne,	4 84
Livre sterling des provinces britanniques, de la Nouvelle Ecosse, du New Brunswick, de Terre Neuve et du Canada,	4 00
Piastre de Mexique, du Pérou, de Chili et de l'Amérique Centrale,	1 00
Pagode de l'Inde,	1 84
Real de vellon d'Espagne,	5
Real de plata d'Espagne,	10
Roupie de la Compagnie,	44 1/2
Roupie des Indes Britanniques,	44 1/2
Piastre de Danemark,	1 05
Piastre ou thaler de Prusse et des Etats septentrionaux de l'Allemagne,	69
Piastre de Brême,	78 1/2
Rouble d'argent de Russie,	75
Piastre de Suède et de Norvège,	1 06
Florin d'Autriche,	48 1/2
Ducat de Naples,	80
Once de Sicile,	2 40
Tael de Chine,	1 48
Livre de Livourne,	16

AFFAIRE KOSTA.

Le Mémorandum autrichien.

Nous avons publié l'autre jour le mémorandum adressé par l'Autriche aux gouvernements européens au sujet de l'affaire Kosta. Voici les observations que ce mémorandum a suggérées aux *Débats* de Paris :

Les principes exposés dans ce mémorandum sont vrais, mais qui les a violés? Evidemment c'est l'Autriche, qui, dans un port neutre, a fait arrêter outrageusement un homme placé sous la protection du pavillon des Etats-Unis. Si le gouvernement d'Autriche avait des doutes sur la légalité de la naturalisation de M. Kosta, il devait s'adresser au commandant de la station américaine et lui demander de n'avoir pas à s'opposer à l'évasion de ce réfugié jusqu'à ce que le point de droit eût été convenablement éclairci. L'Autriche, dédaignant l'usage des procédés légaux, a préféré recourir à la force brutale, par la force. Et aujourd'hui elle se plaint d'avoir rencontré une légitime opposition à ses violences!

Nous n'en sommes pas le moindre doute, le capitaine américain du *Saint-Louis* eût couvert sous la protection de son pavillon, le *Hussard*, si le commandant de ce navire autrichien eût réclamé de remettre M. Costa aux mains du consul de France, jusqu'à ce que la question de nationalité fût jugée par qui de droit. M. Kosta n'était pas rempli l'une des conditions essentielles pour obtenir la naturalisation aux Etats-Unis, il n'avait pas résidé cinq ans au territoire de l'Union. Mais M. Kosta a été admis à prêter serment de fidélité au gouvernement américain, et il a reçu un passeport américain. C'est cet homme qui s'est placé comme tel, après dans le Levant, ..., il est permis de dire que l'Autriche a le regard placé sur cet ordre de gouvernement de l'Union et invoque l'intervention des Etats-Unis, et en [illegible] a été remis entre les mains du consul de Kosta.

L'Autriche n'est bien gardée de porter la discussion sur ce terrain. Espérant attirer à elle la France, qui a toujours soutenu le droit des neutres, le cabinet de Vienne s'est livré à l'énumération des griefs qu'elle [illegible] et porte en elle-même la condamnation de celle [illegible] général d'Autriche; car, encore une fois, le droit des nations a été violé, c'est par ce fonctionnaire qui s'est saisi de Kosta sans en référer au commandant américain, sous le pavillon duquel il était enveloppé, et sans daigner prendre l'avis des autorités de Smyrne.

Habituée à toujours céder à une protection qui ne la protége pas, la Turquie a destitué le gouverneur de Smyrne, Ali-Pacha, ancien grand vizir et un des hommes les plus intelligents de l'empire ottoman. Il n'est pas à craindre que le même traitement soit infligé au commandant américain. Les Etats-Unis maintiendront le respect dû à leur pavillon. Placés que d'abandonner un homme couvert par la protection d'un passeport américain, ils brûleraient Trieste et relèveraient la république de Venise. Ils se soucient peu des traités de 1815, devant lesquels s'arrêtent les gouvernements de l'Europe, parce que ces traités ont fait l'affaire des peuples sans aucun souci des droits des peuples.

En vérité, quand tout d'abord dans une sorte de fétichisme pour le *statu quo*, il serait presque à souhaiter que l'Autriche eût éveillé la colère des Etats-Unis. Elle ne le fera pas, sachant bien que les Américains ne balanceraient pas à défendre le droit comme il demande d'être défendu. Cependant, nous enregistrons, comme un danger, le mémorandum de l'Autriche; car il est de nature à écarter toute hésitation, de la part du gouvernement du général Pierce, à [illegible] quand la [illegible] de la [illegible] des actes du despotisme [illegible]

Le CHOLERA.—On [illegible] novembre, le 27 août :

«Le choléra continue à diminuer ... à la Jour... Il y a eu seulement 65 ... et 25 décès.

«Voici les chiffres totaux de l'épidémie jusqu'à ce jour : cas, 7,000; décès, 3,034; guérisons, 2,433; personnes en traitement, 221.»

STATION FRANÇAISE DES ANTILLES.—Nous lisons dans les journaux de Paris :

La frégate de premier rang de 60 canons l'*Iphigénie*, vient d'être désignée pour faire partie de la division navale des Antilles et du golfe de Mexique. On assure que cette division si importante va être renforcée, et on assurait très ... le ministre de la marine ... des mesures qu'il prend chaque jour pour ... la puissance de la France.

M. le contre-amiral Duquesne, qui commande la division navale des Antilles et du golfe du Mexique, sera son pavillon à bord de l'*Iphigénie*.

UN REMEDE INFAILLIBLE.

☞ Les effets des pilules du Dr. McLane pour le ... [illegible]

[illegible]

JAMES JONES.
A vendre par SCOVIL & MEAD,
111, rue de Chartres.

[illegible] Scott's Weekly.
A vendre par J. WRIGHT & Co.,
No 151, rue [illegible]

DOUVIN [illegible]
[illegible] PLAISENT & Co.

En débarquement du navire Martha [illegible]
[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES.

Traduites pour l'Abeille.

Nouvelles additionnelles par le Niagara.

QUESTION D'ORIENT.

New-York, 15 septembre.—Le vieux parti turc, qui n'a pas été satisfait par Francfort qu'Anatolie, ... Bonne, vient d'écrire son ... la guerre contre la Russie. Le gouvernement turc a ... sous les drapeaux des ... de quatre-vingt ... bataillons.

Australie.

L'Australie vient d'expédier deux nouveaux éléments de guerre à Smyrne.

Tremblement de terre.

La ville de Thèbes, en Egypte, a été détruite par un tremblement de terre.

Nouvelles par steamer de Chine.

New York, 15 septembre.

[illegible]

Révolution à l'Ile Formose.

Une révolution a éclaté à l'île Formose.

New-York, 15 septembre.

Les céréales en Europe.

Presque tous les gouvernements européens ont interdit l'exportation des grains.

Troubles en Belgique.

De graves désordres ont eu lieu en Belgique, occasionnés par la cherté des grains.

Les Démocrates de New-York.

New-York, 15 septembre.

Les *hard shell* (écailles molles) de la Convention démocratique réunie à Syracuse ont également décidé ... candidats pour les places ... de l'Etat. Ils ont ... Cette ... de Baltimore.

Procès de l'évêque Doane.

Philadelphie, 15 septembre.

Le conseil des évêques s'est réuni dernièrement aujourd'hui à Camden, mais on ne sait rien de ce qui s'est passé dans sa séance. On croit cependant que le tribunal a décidé qu'il serait donné suite au procès.

Marché de Baltimore.

Baltimore, 15 septembre.

Le café est toujours en demande. Les ventes de la journée s'élèvent à 1,300 sacs qui ont été obtenus de 10 1/2 à 11 3/4c. Le Rio de 11 prix ...

Buenos Ayres.

PHILADELPHIE, 15 septembre.—Par un arrivage de Buenos Ayres nous avons reçu des nouvelles jusqu'au ... Buenos Ayres. Aux dernières dates la ... l'armée ... abandonné ... les troupes ...

Décédé hier à 6 heures et demie, P. M., ... de son père, paroisse d'Orléans, M. ALEXANDRE FORTIER, âgé de 58 ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Le convoi partira de la Chapelle Obituaire.

Décédé hier, à 5 heures et demie du matin, à l'âge de trente et un ans, FELIX DUBUISSON. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 9 heures du matin. Le convoi partira de la rue du Canal Nedell, maison de M. Chas Dunn.

Décédée hier à 7 heures du soir, à l'âge de 70 ans, Madame ZULIME GARDETTE, née Cambrea.

Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures P. M.

Le convoi partira de chez son fils M. James Gardette, rue Bourgogne, 114, entre Conti et St-Louis.

Décédé hier à 7 heures P. M., M. HENRY SCHLIPPER, natif de Baraha, France, âgé de ... ans.

Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui ... rue ... et ...

MARIÉ à Mandeville, le 7 de ce mois, par le Rév. abbé Masséme, M. VICTOR CARLILE LACOSTE, de la Nouvelle-Orléans, à Mlle EUGENIE ELISABELLE DESGOMMES, de la Havane.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI SOIR, 17 SEPTEMBRE 1853.

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

[illegible]

Arrivés Samedi.

☞ Pas d'arrivages de la mer.

STEAMBOATS.

[illegible]

Arrivés Hier.

[illegible]

STEAMBOATS.

Baldwin No 2, [illegible] St Louis
No Plus Ultra, [illegible] St Louis
Bunker Hill No 2, Dunning, de St Louis

Ports Etrangers.

[illegible]

Liste des Steamers à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIO.

Assemblea Geral.

Os membros que compõem esta Sociedade, se reunirão, Quinta feira 22 do corrente mez às 7 horas da noite no Café do Snr. P. Bilbao, esquina das ruas Conti ... e Bourbon, no 3º Districto, para se tratar de Assumptos importantes à dita Sociedade.

Por ordem do Presidente.
Nueva Orleans 18 de Setembre de 1853.
JOHN JEROME DOLAN.
19 sept—4 Secret.

[illegible] NOUVEAUTÉS FRAICHES

... POUR ENFANTS,
... NOUVEAUX, RICHES,
PERCALES FRANÇAISES ...
MOUSSELINES DE LAINE ...
CHALLY ...
MOUSSELINE DE LAINE ...
CHALLY noir,
BAREGE DOUBLE noir,
CREPE DE CHINE,
BOMBASINE,
ALPACA,
BRODERIES NOUVELLES,
DENTELLES, GANTERIE, &c.
P. & B. REILLY & Co.
19 sept rue Royale et Canal

ECRITURE ET TENUE DES LIVRES.

DE nouvelles classes ... [illegible]
Classes pour les enfans, de 4 à 5 heures, P. M.
RUFUS DOLBEAR,
19 sept 125, rue du Canal

PRUNES—500 caisses prunes ... [illegible] BERNARD TURPIN, 26, Vieille Levée.

60 ... [illegible] BERNARD TURPIN, 26, Vieille Levée.

10 ... [illegible]

50 ... [illegible]

PAPIER ... [illegible]

2000 ... [illegible]

15 ... [illegible]

50 ... [illegible]

Etat de la Compagnie d'Assurance la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 10 septembre 1853.

LES Directeurs ont, ce jour déclaré ... dividende de quinze pour cent ... payable aux actionnaires ...

TUYES, Secrétaire

A LOUER—La maison à deux étages ... [illegible] LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune.

A VENDRE ou à louer ... Vieille Levée No 58 ... CHARLES CAVAROC, Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE.—... DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

CAFE DE LA HAVANE.— ... DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

CAFE DE GUYAQUIL.— ... DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

CAFE DE JAVA, ... DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

SALSEPAREILLE.— ... DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

VINS de Bordeaux en barriques ... PAUL JUGE FILS & Co., 27, rue St Louis

EAU DE VIE.— ... "United Vineyard Proprietors" ... PAUL JUGE FILS & Co., 27, rue St Louis

CONFITURES de la Havane.— ... DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

IMPERIAL.— ... DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

CHOCOLAT.— ... DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

PAPIER pour cigarettes ... DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE.— ... DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

CHARBON DE PITTSBURG.

Avis aux Planteurs.

A VENDRE : du charbon de charbon supérieur de Pittsburg ... ROBERT MURPHY, 62, Vieille Levée, entre ... et Louis

Ve. HEBERT & Co.
160, rue de Chartres.
Ouvrages de Médecine.

[illegible]

Ve. HEBERT & Co.
160 rue de Chartres

[illegible]

Ve. HEBERT & Co.
140, rue de Chartres.

Jurisprudence.

[illegible]

TAPIS—TAPIS CIRES, NATTES, ... [illegible]

M. ... [illegible]

En magasin et à vendre par le soussigné : ... A. BROUSSEAU & Co., 23, rue de Chartres

CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!
FRANCIS WARREN & Co.
[illegible]

L ... [illegible] J. B. GOULD & Co.

BUREAU A LOUER.

UN grand et agréable bureau ... rue Tchoupitoulas. ... O. VALETON & Co.

VIN ... O. VALETON & Co., 65, rue Tchoupitoulas.

... O. VALETON & Co.

CHANDELLES DE SUIF DE FRANCE.— ... O. VALETON & Co., 65, rue Tchoupitoulas.

VIN DE BORDEAUX.— ... O. VALETON & Co., 65 rue Tchoupitoulas.

FAIENCE ... C. CARRERE.

COUVERTS A FILET, ... C. CARRERE.

CAPSULES AMORCES ... C. CARRERE.

COUTELLERIE FINE ANGLAISE ... C. CARRERE.

VERRES ... C. CARRERE.

VIN rouge ... FRED. LOBSON, 34, rue de la Douane.

V ... FRED. LOBSON, 34, rue de la Douane.

D ... FRED. LOBSON.

[illegible]

[illegible] J. H. GOULD & Co.

B ... J. H. GOULD & Co.

E ... [illegible]

Denrées de Malaga.

[illegible] 23 & OLIVIER & SAGUIS.

FROST & Co.

[illegible]

AVIS AU PUBLIC.

L ... L. BOUDRO.

Dernière heure. ...

Bureau de la Compagnie du Canal Orléans ... Nouvelle-Orléans, 8 septembre 1853.

A VIS est donné aux actionnaires qu'il n'a pas été ... BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1853.

A VIS est donné ... E. ROUSSEAU, Caissier.

Ecole publique du Second District.

L ... P. DE WINT, Président.

INSTITUTION POUR LES JEUNES FILLES

No 26, rue de la Douane, ENTRE BOURBON ET ROYALE.

MADAME PARENT annonce aux familles qu'elle rouvrira son institution, lundi, 19 septembre.—Pour les conditions, les soins d'étude &c., voir les prospectus. On peut s'en procurer chez J. B. Steel, libraire, et à l'institution. 4 sept

Magasin à vendre.

L ... N. TOURAZ

CHAMPAGNE ... Wurtemburg, ... "Jenny Lind," ... By VALETON, 65, rue St Louis

439 Boeufs, Moutons et Cochons. ... L. MOBBS & Co., 12 et 14 Douane

MAISON ROUGE.
JOS. H. ROBERT & Co.
AUX HABITANTS.

L ... JOS. H. ROBERT & Co., Maison Rouge ...

MAISON ROUGE N° 1,
Près du marché aux légumes.

L ... U. LABOUISSE & Co., Maison Rouge No 1, sur la Levée

A VIS.—On demande deux commis ...

F ... [illegible]

O ... [illegible]

CIGARES DE CHOIX.— ... H. MEUGENS, 31, rue Conti

SUCRE ET CIGARES.

257 ... Vieille Levée

165,700 CIGARES de la Havane, ...

J. M. CABALLERO, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

CIGARES DE MANILLE.— ... J. M. CABALLERO.

SARDINES à l'huile.— ... By VALETON, 63, St Louis

O ... [illegible]

Demande d'un Domestique.

U ... [illegible]

ALPHONSE!

R ... ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

A ... ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

A ... ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

[illegible]

[illegible] V. & E. MARMAN

[illegible] FRED LOBSON, 34, Douane.

[illegible] FRED LOBSON, 34, Douane.

OUVERTURE.

Bureau de Santé.

Nouvelle-Orléans, 8 septembre 1853.

L'ATTENTION des ... [illegible]

COMMERCE AUSSI.

Ecole Anglaise, Française et Espagnole, ... dans le 3e District de la Nouvelle-Orléans.

L ... [illegible]

Conditions :

[illegible]

Externes :

[illegible]

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE.

No. 26.

Chambres particulières ...

A. MERCIER, ... J. A. BRADBURY, ...

WERNER & MAILLOT.

No 124, rue des Magasins.

Importateurs de Vins étrangers, Eau-de-Vie, &c, et manufacturiers de liqueurs du pays.

A LOUER

La maison et ses dépendances ... EDWARD SHIFF & CO, No 128, rue de la Commune.

A LOUER.

Le premier et le second étage de la maison ... J. DUCOURNAU.

A LOUER.

La maison des rue St-Charles, No 38 ... J. DUCOURNAU

AVIS—MONSIEUR CHRISTIEN RONOLD fait ... CHARLES ODIER & CO.

VIN ROUGE.—Par navires Thomas Wright et Martin Friedrich, de Bordeaux, ... DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti.

F ... DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti.

B ... B. PAUTRE & Co.

Aux Fabricans de Liqueurs.

E ... NUMA LACOSTE, No 147, rue Royale.

E ... NUMA LACOSTE, No 147, rue Royale

COGNAC.— ... NUMA LACOSTE, No 147, rue Royale

Cheval volé.

[illegible] J. M. CURIEL

A vendre.

O ... J. B. PERRET.

Maison de cuisinière demandée.

O ... B. BORNAREL ...

ON DEMANDE A LOUER ...

Fruits au jus.

E ... FAURES & DURMAN, 37 et 39 rue Royale

E ... FERROS FRERES.

R ... Y. QUADRAS & Co.

TABAC ... Y. QUADRAS & Co.

Z ... Y. QUADRAS & Co.

200 ... Y. QUADRAS & Co.

V ... PAUL JUGE FILS & Co.

B ... PAUL JUGE FILS & Co.

H ... PAUL JUGE FILS & Co.

D ... PAUL JUGE FILS & Co.

E ... [illegible]

[illegible] V. LAMBERT

[illegible] BRUGUIERE & Co., 27, Bienville

[illegible] BRUGUIERE & Co.

A ... [illegible]

L. MARNEY
29 juil 113, rue de Chartres

COLLEGE DE LA LOUISIANE

Actuellement situé dans la paroisse St Jacques au siège de l'ancien Collège Jefferson.

PRÉSIDENT :—LOUIS DUFAU.

VICE-PRÉSIDENT :—C. O. BISSEE, A. M.

CONVAINCU ... [illegible]

CONDITIONS.

PRIX DE LA PENSION : $50 PAR TRIMESTRE

Raccommodage et Blanchissage, $5.

Les livres de classe seront fournis par le Collège au ... prix.

TROUSSEAU :

[illegible]

A VENDRE ou à louer.—Le ... Louisiane, rue Dauphine 213 et Hôpital 136.

A VENDRE de Bordeaux ... LANATA, GANDOLFO & Co.

A VENDRE de Bordeaux ... LANATA, GANDOLFO & Co.

Ouvrages, ... de Cremer et Blackwood, à Londres.

L ... DAVID GOWANS & Co, 27 rue du Canal, ...

FABRIQUE DE CHAUSSURES.

[illegible]

A LOUER.— ...

A LOUER.— ... ISAAC SAVIN, 22 rue ...

Maison à louer ou à vendre.— ... CHARLES CAVAROC, No 35, rue Bienville

A louer.

U ... J. M. CURIEL

CHEMISES FRANCAISES.

36, Rue de Chartres.

A VENDRE ... LAGAY & LECANU.

LION & PINSARD,

62 & 64, rue Royale, encoignure Bienville.

V ... [illegible]

Huile tonique! Huile tonique!

50 FLACONS huile tonique de Weber, ... LION & PINSARD, 62 et 64 rue Royale

[illegible]

R ... [illegible]

Reçus aussi :

12 jolies petites boîtes de ... LION & PINSARD, 62 et 64, rue Royale, coin Bienville

REÇU par le navire Wurtemberg, du Havre.—Un grand assortiment de bas pour dames. ... LION & PINSARD.

CHAMPAGNE.— ... J. B. PREAU & Co., 31 et 33, rue Gravier

FRUITS.— ... J. B. PREAU & Co., 31 et 33, rue Gravier

COGNAC ... J. B. PREAU & Co., 31 et 33, rue Gravier

VIN ROUGE.— ... J. B. PREAU & Co., 31 et 33, rue Gravier

CHARDANT ... B. PIPPET

VINS DE BORDEAUX.— ... A. DELABIGARRE

500 de récompense.

[illegible] JAMES WILSON.

Récompense de 50 ...

[illegible] J. F. HATCHER.

ABE. Z. CAVELIER. L. F. MAREST.
CAVELIER & MAREST.
[illegible]

VINAIGRE.— ... CAVELIER & MAREST, No 160, Rue Royale.

VIN ROUGE.— ... CAVELIER & MAREST, 160 rue Royale

R ... [illegible]

[illegible]